

INTRODUCTION

Le cadre logique encore appelé matrice du cadre logique, est un outil important de **planification, d'exécution** et de **suivi-évaluation des projets** de développement reconnu par toutes les institutions et tous les spécialistes du développement.

Le cadre logique est aujourd'hui un outil dont la maîtrise est nécessaire pour accéder aux financements de la plupart des bailleurs de fonds.

Si le cadre logique est un outil quasiment indispensable, son intérêt réside largement dans la démarche qui permet d'y aboutir : **l'approche du cadre logique.**

L'approche du cadre logique permet en effet **de s'assurer de la pertinence, de la faisabilité et de la viabilité d'un projet**, tant pour le porteur de projet que pour les éventuels bailleurs de fonds. Cet outil permet de **réinterroger l'idée de départ en associant notamment à la réflexion les partenaires et les bénéficiaires du projet.**

Ainsi, lorsqu'un porteur de projet doit remplir une matrice du cadre logique dans le cadre d'un dossier de demande de financement, il doit l'utiliser comme un outil d'amélioration du projet et pas uniquement comme une contrainte administrative.

1. OBJECTIF

Son objectif principal demeure **l'amélioration de la qualité des interventions dans le domaine du développement.**

Pour ce faire, elle permet **d'établir le lien entre les ressources du projet, son objectif global (but), son objectif spécifique ainsi que les résultats escomptés tout en tenant compte des hypothèses, risques ou suppositions** qui sont des facteurs externes au projets mais qui peuvent influencer l'échec ou la réussite des actions.

L'élaboration du cadre logique suit une procédure avec des règles bien élaborées qu'on appelle l'approche du cadre logique (ACL) qu'il ne faudrait pas confondre avec le cadre logique qui, est le produit de cette approche.

2. AVANTAGES

Le cadre logique facilite, simplifie et rend compréhensible, la conception des projets de développement par :

- La hiérarchisation des différents niveaux d'objectifs.
- L'analyse systématique des rapports de causalité entre les différents niveaux d'objectifs. En effet le cadre logique fournit un moyen de vérifier la logique interne de l'avant-projet et de veiller à ce que les activités, les résultats et les objectifs soient liés entre eux.
- Le souci à assurer pendant la phase d'identification la pertinence des idées de projet et à garantir la faisabilité et la viabilité pendant la phase d'instruction (CE, 2002).
- La récapitulation dans un seul document de l'ensemble des informations. Il est en effet une feuille de travail qui résume le schéma de conception du projet, qui autrement serait trop complexe.

A RETENIR :

- outil propice à la discussion entre partenaires
- Permet de poser à plat, de manière claire et précise tous les éléments du projet.
- Outil de cohérence.
- Permet de prévoir, avant la mise en œuvre du projet, un système d'évaluation.

LES ELEMENTS ESSENTIELS DU CADRE LOGIQUE

A partir de l'arbre à problèmes et de l'arbre des objectifs, la construction du cadre logique permet de mettre dans un tableau les tenants et les aboutissants suivants :

L'OBJECTIF GENERAL : c'est l'objectif le plus global. Il n'est pas opératoire, il vise le long terme.

Exemple :

Amélioration de l'état sanitaire du village.

L'OBJECTIF SPECIFIQUE : c'est l'objet précis du projet. On indique ce qu'on veut réaliser concrètement.

Exemple :

La diminution de maladies liées à l'eau, au même titre que la construction de dispensaires (stratégie santé), concoure à l'amélioration de l'état sanitaire du village.

LES RESULTATS ATTENDUS: c'est la subdivision du but en éléments distincts.

Exemple : L'accès en eau en quantité et en qualité diminuera le nombre de maladies liées à l'eau dans le village.

LES ACTIVITES : les résultats sont ensuite déclinés en objectifs opérationnels définies en commun accord avec le partenaire du Sud. Ils correspondent aux activités à réaliser pour atteindre les objectifs généraux.

Exemple :

La construction d'un puits, la maintenance de cette infrastructure et la formation en éducation sanitaire sont des activités nécessaires pour garantir l'accès à une eau en quantité suffisante et de qualité.

LA LOGIQUE D'INTERVENTION: description sommaire du contenu et des ambitions du projet, à partir de l'arbre à objectifs et des stratégies sélectionnées.

HYPOTHESES : les risques externes existants et les conditions hors contrôle qui peuvent perturber la réalisation du projet selon le chemin tracé

Exemple :

L'accessibilité du dispensaire

INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES : indicateurs mesurant des aspects quantitatifs, qui permettent donner une vérification objective et une re-formulation plus précise et mesurable des résultats et objectifs.

Exemple :

Nous nous engageons sur la période donnée à réduire de moitié les cas de diarrhées. Ainsi, nous pourrons mesurer l'évolution de la maladie pendant le déroulement du projet et apprécier l'efficacité du projet lors de son évaluation. Le débit en m3 appréciera la quantité d'eau puisée, et le nombre de germes détectés révélera la qualité de cette eau.

SOURCES ET MOYENS DE VERIFICATION : préciser les grandes lignes du dispositif de suivi prévu pour le projet, et fournir une version très sommaire du budget pour donner un ordre de grandeur des catégories de dépenses à engager.

Exemple :

Le cahier de registre du dispensaire nous renseignera sur le nombre et la nature des maladies enregistrées. Les fiches de suivi du paysage nous informeront sur la quantité et la régularité de l'eau. Les analyses bactériologiques qualifieront la potabilité de l'eau.

Quelques limites...

- Il est important de rappeler qu'il n'existe pas une seule version juste de la logique d'intervention pour un projet donné.
- Le cadre logique avec ces lignes oblige les concepteurs à exprimer leur projet sur quatre niveaux, ce qui est en fin de compte un choix arbitraire qui est plus ou moins facile à respecter, selon la nature du projet.

Modèle du cadre logique proposé par EUROPAID

CADRE LOGIQUE DE L'ACTION

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Objectifs généraux	<i>Quel sont les objectifs généraux d'ensemble auxquels l'action va contribuer ?</i>	<i>Quels sont les indicateurs-clefs liés à ces objectifs généraux ?</i>	<i>Quelles sont les sources d'information pour ces indicateurs ?</i>	
Objectif spécifique	<i>Quel objectif spécifique l'action doit-elle atteindre comme contribution aux objectifs globaux</i>	<i>Quels indicateurs montrent en détail, que l'objectif de l'action est atteint ?</i>	<i>Quelles sources d'information existent et peuvent être rassemblées ? Quelles sont les méthodes pour obtenir ces informations ?</i>	<i>Quels facteurs et conditions hors de la responsabilité du Bénéficiaire sont-elles nécessaires pour atteindre cet objectif ? (Conditions externes) Quels sont les risques à prendre en considération ?</i>
Résultats attendus	<i>Les résultats sont les réalisations qui vont permettre l'obtention de l'objectif spécifique Quels sont les résultats attendus ? (Numérotez ces résultats)</i>	<i>Quels indicateurs permettent de vérifier et de mesurer que l'action atteint les résultats attendus ?</i>	<i>Quelles sont les sources d'information pour ces indicateurs ?</i>	<i>Quels conditions externes doivent être réalisées pour obtenir les résultats attendus dans le temps escompté ?</i>
Activités à développer	<i>Quelles sont les activités-clefs à mettre en oeuvre, et dans quel ordre, afin de produire les résultats attendus ? (Groupez les activités par résultats)</i>	Moyens : <i>Quels moyens sont requis pour mettre en oeuvre ces activités, par exemple personnel, matériel, formation, études, fournitures, installations opérationnelles, etc. ?</i>	<i>Quelles sont les sources d'information sur le déroulement de l'action ? Coûts Quels sont les coûts de l'action ? leur nature ? (Détail dans le budget de l'action)</i>	<i>Quelles pré-conditions sont requises avant que l'action commence ? Quelles conditions hors du contrôle direct du Bénéficiaire doivent être réalisées pour la mise en oeuvre des activités prévues ?</i>



Cap Coopération

Centre régional de ressources pour la coopération internationale

**Maison des Suds
12 Esplanade des Antilles
33607 PESSAC**

Pour nous contacter :

Mail: contact@capcooperation.org

Site: www.capcooperation.org